

République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

**8^{ème} session de la Réunion des Parties à la
Convention sur l'eau (10 au 12 Octobre 2018) à
Astana (Kazakhstan).**

**Discours sur la coopération, la sécurité et le
maintien de la paix de Monsieur Mansour FAYE,
Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement**

- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames, Messieurs,**
- **Distingués délégués, Chers participants,**

C'est avec un grand plaisir, et une vive conscience de l'importance des ressources en eau, que je prends la parole devant cette auguste assemblée pour aborder la question de la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières.

Les études les plus récentes et notamment le Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2018, montre que depuis 1990 « La demande mondiale en eau a augmenté d'environ 1 % par an en fonction de la croissance démographique, le développement économique et l'évolution des modes de consommation, entre autres facteurs, et elle continuera à croître considérablement au cours des deux prochaines décennies. »

Mesdames et Messieurs,

L'eau est rare ; l'eau est une ressource vitale et indispensable pour l'humanité. La ressource eau est à la croisée des chemins et dans tous les processus de développement et d'incubation technologique.

Le rôle vitale de l'eau comme intrant pour la plupart des secteurs productifs tels que l'agriculture, la sylviculture, l'élevage, la pêche, l'industrie minière et extractive constitue une richesse et est porteur d'enjeux émergents liés à la question de la sécurité alimentaire, à la disponibilité de l'eau.

Le déséquilibre entre l'offre et la demande mondiales en eau est source de tensions et de conflits et pourrait potentiellement constituer une menace sérieuse pour la paix et la sécurité collective.

En effet, l'eau ne constitue plus seulement un problème de développement humain et d'environnement mais le manque d'eau s'intègre pleinement dans une problématique d'insécurité purement politique. La sécurité politique est subséquente à la sécurité alimentaire qui, à défaut, peut conduire à des émeutes de l'eau et à des conflits d'usages.

Dans le monde, environ deux milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable.

En Afrique, dans le Sahel en particulier, la quête de l'eau pousse des populations à parcourir des centaines de kilomètres à la recherche du liquide précieux ; ce qui peut engendrer des conflits directs avec d'autres utilisateurs.

A cela s'ajoute des tensions liées aux convoitises internes aux pays dans leurs bassins hydrologiques et transfrontaliers. Cette situation se reflète souvent par des confrontations indirectes liés à une pénurie d'eau, aux conditions d'approvisionnement et d'accès à une eau de qualité.

Il s'agit autant de risques, d'enjeux, et de défis que nous devons relever.

Et c'est là tout le sens de ce panel sur la coopération, la sécurité et le maintien de la paix.

Mesdames et Messieurs,

La coopération transfrontalière dans la gestion des grands bassins transfrontaliers peut constituer la panacée.

Le Sénégal l'a compris en prenant l'option fondamentale de proposer une hydrodiplomatie pour asseoir la paix et la sécurité au niveau national, régional et international.

A ce titre, il convient de rappeler que lors de sa Présidence au Conseil de sécurité, notre pays, a soulevé le thème sur l'Eau, la Paix et la Sécurité au sein des Nations Unies.

Dans le même sillage, j'ai participé, au titre de mon pays, au Panel de haut niveau sur l'eau et la paix à l'issue duquel de nombreuses recommandations ont été formulées dans le rapport intitulé « une question de survie » avec comme slogan « *Vers une coopération internationale effective pour l'eau comme moteur de paix* ».

Mesdames et Messieurs,

Le dépôt des instruments de ratification du Sénégal à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux fera de notre pays le deuxième pays africain, Partie à cette importante Convention, après le Tchad.

Pour rappel, parce que c'est important pour notre pays, les Parties doivent remplir certaines obligations générales et spécifiques.

Pour répondre à ces obligations, la Convention exige des Parties de conclure des accords bilatéraux ou multilatéraux et de créer des institutions (organes communs tels que des commissions chargées des rivières et des lacs). De ce point de vue, il est clair que le Sénégal peut être cité en exemple, dans un contexte d'Etat non Partie à la Convention sur l'Eau, grâce aux trois cadres de coopération mis en place à travers l'OMVS, l'OMVG et l'Initiative Régionale Ramsar des pays du bassin du Fleuve Sénégal (SENEGALWET) pour la gestion intégrée des

ressources partagées et de ses écosystèmes liés à l'eau notamment les zones humides transfrontières.

Le Sénégal réaffirme son soutien à la Convention de 1992 en matière de droit international de l'eau, convaincu que cet instrument jouera, à côté de celui de 1997, un rôle de plus en plus important pour servir de cadre à la coopération entre les pays ainsi que des secteurs qui partagent les ressources en eau et ainsi contribuer, à un développement durable.

Mesdames et Messieurs

Les accords de coopération autour des grands bassins transfrontaliers sont gage de sécurité et de paix. L'exemple de l'OMVS est là pour nous édifier. Créée en 1972 entre le Sénégal, la Guinée, le Mali et la Mauritanie, l'OMVS développe une coopération dans les domaines de l'irrigation, de la production énergétique et de la navigation.

Le Sénégal est prêt à partager son expérience de l'OMVS, comme c'est le cas cinq pays de l'Asie centrale, coopération avec la facilitation du Gouvernement Suisse.

De même, dans le cadre du partenariat avec Geneva Water Hub, je vous informe de l'initiative de mettre en place un « Pôle de l'eau à Dakar » qui ambitionne d'être la déclinaison régionale de l'observatoire mondial de l'eau et la paix en cours de mise en place.

La création de cet observatoire est une des recommandations majeures du Panel Mondial de Haut niveau sur l'eau et la paix.

En termes de perspective, vous le savez déjà, le Conseil Mondial de l'Eau a élu Dakar ville hôte du 9^{ème} Forum Mondial de l'eau en 2021 sur le thème de « La sécurité de l'eau pour la paix et le développement ».

Mesdames, Messieurs ;

La paix n'est pas l'absence de conflit, la paix c'est aussi un cadre de coopération efficace, un développement durable, une gestion intégrée mettant en avant tous les usages de l'eau, un accès équitable à l'eau potable pour tous et à un assainissement humain durable partout à travers le monde.

Promouvoir la coopération transfrontalière, promouvoir la diplomatie de l'eau constitue un élément incontournable de la stabilité et de la paix à l'échelle locale, régionale et mondiale.

Développer la coopération dans le domaine de l'eau, développer la gestion concertée des eaux surtout au niveau des bassins transfrontaliers est gage d'une sécurité collective et individuelle et participe au maintien de la paix.

Je vous remercie de votre attention.